

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

8me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

8me Année

VOL. VIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 12 AVRIL 1860.

No. 26.

FABLE.

LE CHÊNE ET LE BOULEAU.

Tel se croyait géant qui n'était que pygmée :
Notre fable en fait foi, d'antique renommée.—
Le chêne et le bouleau plantés en même temps,
Comptaient environ . . . trois printemps,
Lorsqu'un jour le bouleau, — quelle mouche bellique
Le pique? —

De ces progrès naissants plus fier que de raison,
Parle au chêne en ces mots : “ Nés en même saison,
— Qui le dirait à notre taille? ”

Ma crue à tes pareils est offerte en exemple ;
D'honneur, oui, plus je me contemple,

Plus j'admire comment, partis du même point,
Bouleaux croissent et chêneaux point!

Votre sève se perd . . . ou chôme ;

Ce vous est un triste symptôme ;

Je n'aperçois, en tout ce bois,

Que chêneaux réduits aux abois ;

Sur nos retardements dont tu ne sais les causes,
Tu gloses :

Ah! plutôt crains notre réveil!

Pour vivre les longues années

Qui sont aux chênes destinées,

Cent ans peut-être, et mieux encor,

Il nous faut au début, ménager notre essor.

Cependant, prêtez-nous un salutaire ombrage

Sur ce côteau méridien ;

Couvrez-nous de votre feuillage ;

Croissez, bouleaux, — cela va bien : —

Le chêneau, le pauvre qui vers son déclin penche,
Aura bientôt pris sa revanche. ”

A quelque temps de là les chênes grandissaient
Et par eux étouffés, les bouleaux périssaient.

R. D. BERTHELEMY.

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

“ *Le Bon Sens d'Annecy*, dit *l'Ami de la Religion*, fait ressortir, — à propos de la question romaine, — l'autorité et la fermeté de Mr. Emery, l'illustre supérieur de St. Sulpice, et la parole franche et énergique de Mgr. Dupanloup. ”

Les lecteurs de *L'Abeille* connaissent sans doute Mgr. Dupanloup, l'habile restaurateur du Petit Séminaire de Paris, l'éloquent professeur de rhétorique sacrée à la Sorbonne, le savant auteur du livre sur l'éducation, le saint et courageux évêque d'Orléans. Ils savent la part qu'il a prise dans les graves débats soulevés par la révolte des Romagnes. Qui n'a pas lu les écrasantes réfutations qu'il a publiées d'un trop fameux écrit dirigé contre le pouvoir temporel du souverain pontife ? Qui n'a pas applaudi aux paroles vigoureuses par lesquelles il a dévoilé la méprisable hypocrisie de ces écrivains et de ces journalistes, qui prétendaient régénérer, sauver même l'Eglise

en dépouillant son chef et en le mettant à la merci des souverains de l'Europe ? Mais le nom de M. Emery ne réveille peut-être pas — chez plusieurs du moins — des idées bien nettes et des souvenirs éclatants. Cet homme remarquable mérite néanmoins d'être inscrit avec honneur sur la liste des plus intrépides champions de la liberté de l'Eglise. Un seul trait de sa vie me suffira pour le prouver, et cette petite étude ne manquera pas aujourd'hui d'à-propos.

Reportons-nous par la pensée à l'année 1809. En montant sur le trône, l'empereur français de ce temps-là avait déclaré que bientôt sa dynastie serait la plus ancienne de l'Europe. Pour atteindre ce but, il avait placé son frère Joseph sur le trône d'Espagne; il avait nommé son beau-frère Murat roi de Naples; son frère Jérôme avait passé roi de Westphalie, et son frère Louis avait été établi en Hollande. L'Europe s'était soumise. Seuls, les Anglais, retranchés dans leur île, défiaient le puissant conquérant, lui suscitaient sans cesse de nouveaux obstacles et tenaient son ambition en échec. Alors le nouveau César décréta le blocus continental, qui, rigoureusement observé aurait fait de la fière Albion le paria du monde. Tous les monarques de l'Europe baissèrent encore humblement la tête. Un seul, le plus pauvre, le plus faible, osa bien regarder le maître en face et lui dire hardiment : “ Je ne vous obéirai point. Il ne convient pas au Vicaire de Jésus-Christ, au père universel d'épouser vos haines et de soutenir vos querelles. “ *Non licet.* ” Simples, mais invincibles paroles contre lesquelles se sont brisées et se briseront encore bien des fois les puissances de la terre ! Aussitôt Rome est envahie par les soldats du successeur de Charlemagne; les Etats de l'Eglise sont supprimés par un décret, et réunis au grand empire, et le pape est conduit prisonnier à Savone. Là, toutes les intrigues sont mises en jeu pour faire plier le pontife. Pie VII résiste avec une indomptable énergie, et se voit enfin forcé de recourir aux dernières armes que personne ne peut enlever au chef de l'Eglise. Il rompt tout rapport officiel avec l'empereur; il refuse de confirmer les

évêques nommés pour remplir les sièges vacants, et bientôt un grand nombre de diocèses de l'empire sont privés de pasteurs. Napoléon songea-t-il alors à séparer la France du reste de la Catholicité et à se déclarer chef de l'Eglise Gallicane ? Ou bien recula-t-il devant le schisme par principe religieux, ou par défiance de sa force ? . . . Il appela auprès de sa personne un certain nombre d'évêques et de théologiens, dans l'espoir qu'ils lui indiqueraient quelque moyen propre à le tirer de l'impasse où son ambition l'avait engagé.

Un jour, Mr. Emery, alors supérieur des quelques Sulpiciens qui avaient survécu en France aux tempêtes de la révolution, réunit ses confrères et leur adressa ces paroles : “ Voilà que l'empereur me mande à Fontainebleau. Je ne sais quels sont ses desseins. Peut-être veut-il détruire la compagnie ? Priez Dieu, afin qu'il m'accorde la force et les lumières dont j'ai besoin. ” Cela dit, il se rendit au château. Trois jours se passent avant qu'il ne soit appelé. L'empereur avait pour maxime de faire attendre ceux qu'il voulait plus sûrement dominer. “ L'attente, disait-il, épuise les forces et rend plus souple. ” Mr. Emery passa ces trois jours dans la Chapelle du château priant pour l'Eglise et pour son chef. Enfin il fut appelé auprès de l'empereur avec un certain nombre d'évêques et de théologiens. Napoléon ouvrit la séance par un de ces discours véhéments, saccadés et pour ainsi dire décousus, qu'il croyait propres à faire une forte impression sur les esprits, comme il en adressait au corps législatif pour lever un nouvel impôt, ou au Sénat conservateur pour obtenir de nouvelles recrues. Il se plaignit amèrement du pape. Il exalta les services que, lui, avait rendus à l'Eglise, prétendant qu'ils n'étaient payés que par la plus noire ingratitude. “ Il respectait la puissance spirituelle, mais il voulait ôter au pape le pouvoir temporel, pour qu'il lui restât plus de temps à donner aux affaires spirituelles. Au reste le souverain pontife était entouré de cardinaux encroûtés d'ultramontanisme qui lui donnaient de mauvais conseils. ” Il demanda en finissant qu'on lui indiquât un moyen

pour s'arranger avec le pape, ou pour faire ses affaires sans le pape.

Les conseillers furent ensuite invités à donner leur avis. Lorsque son tour fut arrivé, Mr. Emery prit la parole avec beaucoup de franchise et de fermeté. Il exposa en termes clairs et précis la véritable doctrine de Bossuet sur les rapports des princes avec le souverain pontife. Il fit ressortir vivement le droit imprescriptible qu'avait le pape de nommer les évêques, ou du moins de confirmer ou d'annuler l'élection de ceux qui avaient été choisis par les souverains. Il osa même réclamer en faveur de la souveraineté temporelle des papes. Son courage mesuré, sa gravité modeste, ses raisons déduites avec force et présentées avec sagesse en imposèrent au perturbateur de l'Eglise qui ne se montra point offensé de sa liberté. Au sortir de l'audience, l'évêque de Nantes s'étant avisé d'excuser Mr. Emery sur son grand âge, l'empereur l'interrompit brusquement : "C'est un homme sage, dit-il, c'est un ecclésiastique d'un mérite distingué. Il a parlé avec une franchise qui l'honore."

C'est ainsi qu'un simple prêtre savait parler au maître du monde, et lui arracher son estime. Heureux Napoléon, si, prêtant une oreille plus docile à ces sages conseils, il n'eût pas persisté à vouloir faire du chef de l'Eglise un instrument de sa politique et de son ambition ! Mais on sait les suites de son avenglement. Il s'obstina à garder le Pape prisonnier en France jusqu'au triomphe de la première coalition. Alors seulement Pie VII fut dirigé rapidement vers l'Italie. Il rentra bientôt triomphant dans sa capitale. Vers le même temps, son persécuteur signait son abdication, et se voyait reléguer dans l'empire dérisoire de l'île d'Elbe. Durant les cent jours, le souverain pontife dut encore reprendre le chemin de l'exil, mais cette seconde révolution ne fut qu'un orage qui laissa à peine quelques traces de son passage. Bientôt Pie VII, aux acclamations du monde entier, rentra en possession du patrimoine de St. Pierre, et il accordait à la famille de l'empereur déchu un généreux asile dans cette Rome que celui-ci avait osé donner en apanage à son fils, et il envoyait des prêtres porter les consolations de la Religion à Napoléon lui-même enchaîné pour toujours sur l'étroit rocher de Ste. Hélène ! A la vue de pareilles vicissitudes, n'est-il pas permis de s'écrier avec le prophète et Bossuet : *Et maintenant, ô Rois, apprenez, instruisez-vous, arbitres du monde ?*

M. E. M.

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 12 AVRIL 1860.

Les manifestations en faveur du Souverain Pontife sont à l'ordre du jour dans tout l'Univers, et forment par leur unanimité le spectacle le plus imposant pour l'observateur quel qu'il soit, et sans doute le plus consolant pour le cœur de N. S. P. le Pape.

Les Evêques de tous les pays ont publié des mandements témoignant de leur sympathie pour les douleurs du chef de l'Eglise, et ordonnant des prières pour fléchir le ciel que les crimes de la terre ont sans doute irrité. Mais l'attitude des Evêques français est plus remarquable que celle des autres Evêques du monde catholique à cause de leur situation par rapport au gouvernement. Malgré les apparences plus ou moins sourdes d'une persécution, ils expriment leur approbation de la conduite du St. Siège d'une manière digne de la réputation que le clergé français s'est acquise dans toutes les époques critiques.

Les Cardinaux et Prélats français, membres du Sénat, ont présenté une pétition au gouvernement demandant le maintien du pouvoir temporel du Pape.

Une déclaration épiscopale avait été préparée en Allemagne pour être mise sous les yeux du Congrès à propos de la question italienne. Maintenant que le Congrès a été abandonné, on cherche à attendre par d'autres voies le but qu'il se serait proposé. Ce document important en faveur du pouvoir temporel du Souverain Pontife, déclaration collective de l'Episcopat allemand, anglais, autrichien, belge, écossais, hollandais et suisse, a été envoyé au St. Père. Il est signé par 5 Cardinaux, 1 Patriarche, 15 Archevêques, 102 Evêques et 3 Vicaires capitulaires.

Si nous passons en Amérique, nous y trouvons le même zèle. Un concile provincial, tenu dernièrement à la Nouvelle-Orléans, a été suivi d'une assemblée de tous les citoyens dans le dessein de protester contre les violations des droits du St. Siège. Les journaux portent à 300,000 le nombre des personnes qui y prirent part. Ce chiffre est sans doute exagéré ; il paraît néanmoins que cette assemblée a été une des plus imposantes qu'on puisse imaginer.

Les évêques d'un grand nombre d'autres diocèses des Etats-Unis ainsi que ceux du Canada ont fait aussi un appel aux sentiments catholiques de leurs ou-

ailles. La voix de nos bien aimés pontifes n'a pas retenti en vain. Dans toutes les parties du Canada des assemblées se sont faites ou sont en voie de se faire, et ce qui les caractérise surtout c'est l'unanimité, l'enthousiasme qui y régnent.

Les colléges ne sont pas restés en arrière dans cette manifestation générale. Le dernier numéro de *l'Abeille* contenait l'intéressant compte-rendu de l'assemblée tenue au collège de Ste. Thérèse ; quelque temps auparavant nous avons pu lire dans les grands journaux qu'il s'était fait une amende honorable pour les outrages commis contre le St. Siège par les élèves du Séminaire de St. Hyacinthe. — Pour nous, notre voix s'est trouvée confondue avec celle des citoyens de Québec, à l'assemblée desquels il nous a été donné d'assister, et dont nous avons donné un aperçu dans notre petit journal.

Le diocèse de Québec n'a pas été le premier à faire des assemblées et à voter des adresses ; mais nous aimons à constater qu'il a été le premier des diocèses du Bas-Canada à organiser une aide effective en faveur du Souverain Pontife. Un mandement de Mgr. l'Administrateur, en date du 16 Mars dernier, prescrit de faire une quête dans toutes les paroisses et missions du diocèse de Québec. L'argent collecté devra être rendu à l'Archevêché avant le 1er. Juin prochain. Il est à espérer que le montant sera digne de la foi proverbiale des Canadiens.

Nous avons du reste sous les yeux de magnifiques exemples : la catholique Irlande s'est mise à la tête de ce grand mouvement avec un zèle qui aura sans doute des imitateurs, mais qui ne sera probablement pas surpassé. Une souscription particulière faite à Dublin avait d'abord produit la somme de £1000 sterling, une quête qui se fit ensuite dans les Eglises de la ville donna pour résultat la somme énorme de plus de £10,000 sterling ; ce qui, avec les souscriptions des autres paroisses, donne pour le seul diocèse de Dublin plus de £16,000 sterling.

Depuis le commencement de l'année, ou plutôt depuis la publication de la fameuse brochure anonyme *le Pape et le Congrès*, un grand nombre d'écrivains célèbres, MM. Guizot, Villemain, de Broglie, de Falloux, Laurentie, le P. Lacordaire, Mgr. Dupanloup, Mgr. Parisis et plusieurs autres, ont fait paraître des écrits tous très-remarquables et dont nous regrettons que *l'Abeille*, à cause de ses faibles ailes, ne puisse porter à ses lecteurs au moins une analyse succincte. Quelles belles et bonnes instructions pour tant n'y trouverions-nous pas !

NOUVELLES LOCALES.

Nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir que MM. Chs. Laverdière et Oct. Audet viennent d'être admis au Conseil du Séminaire de Québec.

M. A. Péliçon a reçu l'ordre du Sous-Diaconat, samedi le 24 mars, à la Cathédrale.

On lit dans le *Courrier du Canada* :

Mr. Romuald Gariépy a été admis, lundi, le 2 du courant, au grade de licencié en médecine, avec distinction. C'est le troisième élève de l'Université-Laval qui réussit à prendre ce grade, les deux autres étant Mr. le Dr. LaRue et Mr. N. Lavoie, actuellement médecin à l'Islet. L'Université n'est pas prodigue de ses titres, ainsi qu'on pourra en juger par les détails suivants.

Les examens de M. Gariépy ont duré quinze heures et dix minutes. Les douze premières heures ont été employées à écrire deux compositions, pour lesquelles l'élève est enfermé dans une chambre avec encre, plumes et papier, sans livres ni notes. Les trois heures et dix minutes d'examen oral ont été employées à interroger l'élève sur toutes les branches enseignées dans l'Université. Le nombre des questions posées a été de 150.

Nous apprenons de bonne source que l'année prochaine l'on va donner dans l'Université des cours sur toutes les matières exigées pour le second examen de l'inscription et du baccalauréat-ès-arts. Désormais donc, MM. les philosophes de première année feront toutes leurs classes à l'Université, de la même manière que, depuis deux ans, ceux de seconde année y ont fait leurs cours de physique, de chimie, de botanique et d'astronomie. Tous ces cours pourront aussi, avec une permission spéciale de M. le Recteur, être suivis par les élèves de droit et de médecine, par les jeunes gens de la ville qui auraient déjà subi le premier examen pour l'inscription et par ceux qui étudiaient le génie civil, l'arpentage, l'architecture ou la pharmacie, voudraient approfondir davantage les principes de leur art.

M. Dessane, notre habile professeur de musique vocale, vient d'organiser, au milieu de nous, une société orphéonique : c'est un de nos confrères, M. Aug. Laverdière, qui a l'honneur d'en être le président.

Regina Cœli, lactare!

Nos confrères de la société orphéonique ont voulu contribuer à la solennité du grand jour de Pâques, en chantant un nouveau *Regina cœli*. Ce beau morceau de musique est l'œuvre de notre habile professeur M. Dessane. Je voudrais être musicien pour rendre la justice qu'ils méritent au talent que décèle une compo-

sition si savante et si originale, et à l'habileté que nos confrères ont déployée dans leur chant. Je me contenterai de répéter les paroles d'un connaisseur qui n'a pas craint de dire que des chanteurs de profession n'auraient pas beaucoup mieux réussi. Je défie les oreilles les moins exercées d'être insensibles à la joie, au triomphe qui éclate dans les *alleluia* chantés d'abord par une grande masse de voix, puis répétés dans le lointain comme par la douce voix des anges.

Il est encore impossible de n'être pas ému par les accents plaintifs et suppliants que le compositeur a su heureusement exprimer dans l'*Ora pro nobis*, en parcourant avec une lenteur habilement mesurée tous les degrés de l'échelle mineure.

Nous ne doutons pas que ce beau succès ne soit un puissant encouragement pour nos confrères. Depuis la publication de ce petit livre déjà si populaire, les CHANTS LITURGIQUES, on a remarqué avec plaisir qu'ils chantent avec plus d'ensemble et d'entrain. Que leur zèle redouble encore pour donner au chant grégorien toute l'ampleur et la magnificence dont il est susceptible, mais qu'ils se fassent aussi un devoir et un plaisir d'exécuter de temps à autre dans les grandes solennités quelques beaux morceaux de musique religieuse.

PREMIERS.

RHÉTORIQUE.

N. Bégin et H. Constantin, en *amplification*.

TROISIÈME.

F. X. Audet, en *leçons et thème latin*.
Jos. Bédard, en *version latine*.

QUATRIÈME.

J. O. Bourret, en *arithmétique*.

CINQUIÈME.

Adr. Papineau, en *français*.
Ez. Couture et F. X. Gosselin, en *histoire*.

C. Gingras, en *thème anglais*.

SIXIÈME.

R. Guénard, (2 fois), J. Marquis et H. Crépeau, en *géographie*.

C. La combe, en *thème anglais*.

SEPTIÈME.

A. Fréchette, en *version latine*.
R. Saucier, en *version latine*.
E. Vaillancourt, Ls. Latnlippe, J. Belleau, h Morency, E. Slevin (2 fois) en *exercices français*.

O. Turgeon, en *leçons*.

HUITIÈME.

W. Maguire, (2 fois) en *français*.
Ed. Gauvreau, en *analyse*.
Adjutor Turcotte, en *leçons*.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Malgré les protestations de la Suisse, les réclamations très-pacifiques de l'Angleterre et des autres puissances, l'annexion à la France de la Savoie et de Nice est à peu près faite. Cette annexion paraît être très-populaire dans ces deux pays; cependant la municipalité de Nice s'y est opposée et a envoyé une adresse au roi de Sardaigne.

Le vœu populaire de Parme, Modène, la Toscane et les Romagnes s'est manifesté précisément comme le voulaient les révolutionnaires, c'est-à-dire en faveur de l'annexion à la Sardaigne. Une adresse en conséquence a été présentée à Victor Emmanuel, le priant de vouloir bien incorporer dans son royaume Parme, Modène et les Romagnes. Ce bon monarque, touché d'une demande aussi *unanime* et aussi *spontanée*, n'a pas cru devoir résister. Il a donc, tout en protestant de son dévouement au St. Siège, annoncé l'annexion, et des troupes *piémontaises* se sont aussitôt mises en marche pour ces différents Etats où elles ont sans doute inauguré l'ère de la liberté!

La Toscane n'est pas encore annexée formellement. Jusqu'à présent même on dit qu'elle va conserver son *autonomie* mais si les arrangements qu'on annonce s'exécutent, cette autonomie sera plutôt nominale que réelle, et la Toscane ne sera guères qu'une province lombarde.

On ne sait pas trop encore comment toutes ces annexions seront acceptées par les autres puissances de l'Europe... Une guerre italienne, sinon européenne, pourrait bien en être la conséquence.

Les dernières nouvelles télégraphiques apprennent que le roi de Sardaigne est excommunié. On dit aussi que les troupes françaises sont sur le point de quitter Rome, où elles seraient remplacées par des troupes napolitaines.

Pendant ce temps l'Espagne continue ses succès dans le Maroc. Une grande victoire vient encore de signaler ses armes.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Le révérend père Lacordaire a été élu membre de l'Académie Française le 2 du mois de Février dernier. Au premier tour de scrutin, il a obtenu 21 voix sur 35. Parmi les immortels qui ont voté pour Pillestre dominicain on remarque MM. Villemain, de Lamartine, Cousin, Thiers, Guizot, Saint-Marc-Girardin, de Rémusat, Berryer, Sacy et Biot. Ont voté contre, MM. Viennet, Scribe, Patin, Sainte-Beuve, Nisard, Empis, Ponsard &c.

C'est M. Guizot qui doit répondre au discours de réception. Cette séance ne peut manquer d'offrir le plus haut intérêt,

PROCÈS DE MGR. DUPANLOUP.

Le journal le *Siècle* publia, il y a quelque temps une instruction d'un ancien évêque d'Orléans, énonçant certains principes sur la souveraineté temporelle du pape, que le *Siècle* était bien aise d'opposer aux idées de l'évêque actuel d'Orléans.

Mgr. Dupanloup ainsi attaqué publiquement, répondit de même et se justifia en mettant les faits dans leur véritable jour; ce qui l'obligea de traiter avec une juste sévérité la conduite et les actes de plusieurs évêques d'Orléans, établis sous le premier empire. — Le *Siècle* se trouva blessé du ton de sa réplique et intenta un procès à Mgr. Dupanloup : en même temps une vieille dame, petite nièce de l'un des évêques incriminés dans la réplique, se joignit au *Siècle* pour obtenir une réparation d'honneur.

Ce procès, qui a fait beaucoup de bruit, était attendu avec d'autant plus d'impatience que deux très-célèbres jurisconsultes, MM. Berryer et Dufanre, devaient prendre la défense de Mgr. d'Orléans. La cause vient d'être décidée en faveur de Mgr. Dupanloup.

Voici quelques-uns des considérants qui appuient le jugement.

La cour,
Sur les plaintes des rédacteurs du *Siècle*,

Considérant que les plaignants relèvent trois griefs dans la brochure incriminée :

L'écrivain les aurait qualifiés de *gens sans honneur*, leur aurait reproché d'*étouffer les voix de leurs adversaires dans la silence*, et enfin les aurait accusés de *l'avoir calomnié*.

Considérant que le prévenu n'a point diffamé et n'a point eu l'intention de diffamer le *Siècle*, qu'il s'est borné à repousser les attaques de celui-ci, et que dès lors la plainte n'est pas justifiée.

Sur la plainte des héritiers Rousseau.

Considérant que cette plainte soulève une question dont la gravité n'a point été contestée à cette audience, et qui, touchant à la compétence, doit être décidée quelles que soient d'ailleurs les conclusions des parties ;

Considérant que les imputations s'adressaient exclusivement à la mémoire d'un ancien évêque d'Orléans :

Qu'ainsi la cause présentant à décider uniquement la question de droit de savoir si la diffamation d'un mort est prévue par nos lois, il y a lieu de la résoudre négativement.

Par ces motifs, déclare la plainte des

rédacteurs du *Siècle* mal fondée, et qu'il n'y a lieu d'examiner celle des héritiers Rousseau, renvoie le prévenu sans dépens, et condamne les parties civiles aux frais envers l'Etat.

UN LIVRE DE CHAMPLAIN.

Une société britannique vient de publier la "Narration d'un voyage aux Indes-Occidentales et au Mexique, pendant les années 1599 et 1602, par Champlain." Cet ouvrage n'avait pas encore vu le jour, et n'était connu des savants que depuis quelques années. M. de Puybusque en avait découvert le manuscrit original à Dieppe et M. Jacques Viger, de Montréal, qui s'est consacré jusqu'à son dernier jour à éclairer l'histoire de son pays, était peut-être le seul qui en eût fait prendre une copie. Les critiques anglais sont unanimes pour déclarer que cet ouvrage mérite d'être lu, à cause de la nouveauté de ses détails, de l'habileté avec laquelle l'auteur traite la vieille question des Indes-Occidentales et de la perspicacité dont il fait preuve en parlant du Mexique, de la politique espagnole et française et du système d'agrandissement des Anglais. Il est curieux, par exemple, d'entendre Champlain parler, il y a 250 ans du projet de la jonction des deux Océans.

On sait que ce célèbre voyageur est le fondateur de la ville de Québec, et a mérité par les services immenses qu'il rendit à la colonie dont il était le gouverneur, le titre de "Père de la Nouvelle-France." Son nom donné au lac pittoresque qui sépare le Vermont de l'Etat de New-York, sera honoré au Canada tant qu'il restera en cette province un descendant des anciens colons français. — *Courrier des E. U.*

APPARITION SUBITE D'UN LAC.

Un phénomène géologique très-singulier a grandement surpris les habitants de Thonon. A Orcier, au sein de la chaîne de montagnes qui couronne la ville, le sol s'est tout-à-coup enfoncé, en donnant place à un lac assez étendu. Les hauts châtaigniers qui couvraient le sol ont disparu tout entiers, sans laisser aucune trace de leur existence, et l'on a vu venir flotter à la surface du lac des tronçons d'arbres accusant un long séjour au sein des eaux et appartenant à des espèces que l'on ne retrouve plus dans ces contrées ; on a vu se creuser en même temps le lit d'un petit ruisseau par lequel le trop plein du lac se décharge.

ÉCLAIRAGE DE LA SURFACE DES EAUX.

M. le comte de Nettancourt a répété dernièrement dans le port de Nantes, sa

curieuse expérience pyrotechnique qui consiste à éclairer la surface d'un fleuve ou de la mer sur une assez grande étendue. Il avait à peine versé dans l'eau le contenu d'un flacon en fer-blanc de 13 pouces de profondeur, et de 5 pouces de diamètre, que déjà le fleuve s'était couvert d'une flamme très-intense, entraînée par le courant et projetant de vives étincelles de couleurs variées imitant celles des feux de Bengale. Cette flamme qui projetait sur les objets environnants une lumière assez vive dura environ vingt minutes ; son pouvoir calorifique est très-peu intense, car le liquide enflammé a échappé long-temps les murailles d'une sapine sans y mettre le feu, sans même la noircir.

Dans un second essai on a fait pénétrer le flacon à une assez grande profondeur sous l'eau, le liquide combustible, entraîné d'abord par le courant, a remonté à la surface, à une certaine distance du lieu de l'immersion, et s'est enflammé subitement produisant les mêmes effets d'illumination. Cette même expérience a été faite à Paris il y a quelques années par M. Niepce de Saint-Victor assisté de M. le général Ficot ; le liquide qu'il employa était simplement de la benzine aussi deshydratée que possible, et à laquelle de petits morceaux de phosphore mettaient le feu en s'enflammant eux-mêmes à l'air. Nous voulûmes un soir illuminer aussi le petit lac d'Enghien, mais la benzine du commerce dont nous nous servions contenait trop d'eau, et l'essai ne réussit qu'à demi. [*Cosmos*]



La SECONDE livraison du
CHANSONNIER
DES COLLEGES
MIS EN MUSIQUE

est en vente au Bureau de l'Abeille et chez quelques libraires.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS.

- A Sainte-Thérèse M. A. Thérien.
 - A l'Assomption M. H. C. W. Laurier.
 - A la Petite-Salle M. W. Couture.
 - Chez les Externes MM. { P. Doherty.
 } Chs. Baillargeon.
- A. LEPAGE, Gérant.